Votre enfant utilise le transport scolaire

QUOI FAIRE SI...

Votre enfant n'est pas à l'arrêt à l'heure le matin?

VOUS SEREZ RESPONSABLE DE LE CONDUIRE À L'ÉCOLE. Le chauffeur ne l'attendra pas puisque cela retarderait tous les autres élèves.

SVP, NE CONTACTEZ PAS LE TRANSPORTEUR.

Il y a un changement à son horaire habituel du retour à la maison (votre enfant va à l'après-école, vous ou une autre personne autorisée venez le chercher, etc.)?

VOUS DEVEZ PRÉVENIR LE SECRÉTARIAT DE L'ÉCOLE AVANT 14 h.

Un contretemps de dernière minute change les conditions de retour à la maison de votre enfant?

AVANT 14 h 45, appelez au (709) 754-8000

ENTRE 14 h 45 et 16 h, appelez au numéro d'urgence de l'école au (709) 697-0815.

Vous avez des questions ou des commentaires sur les circuits, les points et heures de cueillette, ou le chauffeur d'autobus?

Écrivez au CSFP, par la poste ou par courriel.

NOUVELLES INSCRIPTIONS OU CHANGEMENTS D'ADRESSE

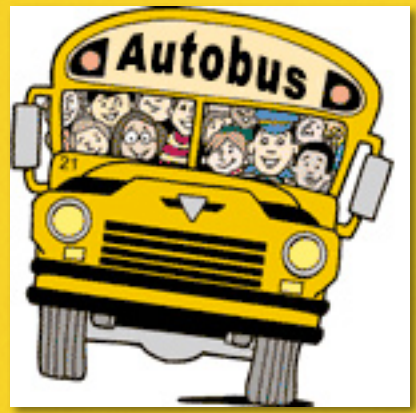
Veuillez contacter le secrétariat de l'école pour ajouter votre enfant au service de transport scolaire, pour changer votre adresse ou pour faire la demande de service d'une deuxième adresse.

Nos coordonnées

École des Grands-Vents
Tél. (709) 754-8000
Tél. - urgence - (709) 697-0815
65, chemin Ridge, premier étage
St.John's, NL A1B 4P5
ecole-gv@csfptnl.ca
www.csfp.nl.ca/grands-vents

Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador (CSFP)
Tél. (709) 722-6324
65, chemin Ridge bureau 212
St.John's, NL A1B 4P5
conseil@csfp.nl.ca
www.csfp.nl.ca

Joignez notre groupe Facebook.com/ecolegv



LE TRANSPORT SCOLAIRE À L'ÉCOLE DES GRANDS-VENTS

Une publication conjointe de l'École des Grands-Vents et du Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador (CSFP)

QUI FAIT QUOI?

LE CONSEIL SCOLAIRE FRANCOPHONE PROVINCIAL (CSFP) EST RESPONSABLE DE L'ORGANISATION ET DE LA GESTION DU TRANSPORT SCOLAIRE.

C'est le CSFP qui détermine les trajets des autobus ainsi que les points de cueillette, dans le respect de la sécurité des élèves et des normes gouvernementales.

Le CSFP s'assure également que tous les chauffeurs aient un certificat de bonne conduite auprès des clientèles vulnérables émis par un service de police.

Par ailleurs, au quotidien,

L'ÉCOLE DES GRANDS-VENTS EST RESPONSABLE DE...

- la sécurité des élèves, dès leur descente de l'autobus, le matin, et jusqu'à leur départ en autobus, après l'école.
- faire respecter les règles de sécurité ainsi que les comportements attendus dans les autobus.
- déterminer si l'école est fermée en raison de mauvaises conditions climatiques.

LE TRANSPORTEUR EST RESPONSABLE DE...

- la sécurité des élèves, du point de cueillette à leur arrivée à l'école; et de l'école à leur point d'arrivée, après l'école.

Vos enfants prennent l'autobus?

Entre la maison et l'arrêt d'autobus, vous, parents, êtes responsables de la sécurité de vos enfants, matin et soir.

Vous êtes également responsables de fournir toutes les informations demandées en vue d'organiser les circuits d'autobus.

Vos enfants ne prennent pas l'autobus?

Vous êtes responsables de la sécurité de vos enfants en dehors des heures d'ouverture de l'école, soit avant 8 h 30 et après 15 h. Vous devez prévenir l'école avant 14 h si une autre personne que celles habituellement autorisées à le faire, viendra chercher votre enfant à l'école.

Veuillez noter qu'aucun organisme ou individu n'assurent la surveillance des élèves avant l'ouverture des portes de l'École et du Centre des Grands-Vents, à 8 h 30.

Les règles gouvernementales du transport scolaire à Terre-Neuve, en bref

- Le transport scolaire est accessible uniquement aux élèves qui habitent à plus de 1,6 kilomètre de l'école.
- Les élèves peuvent devoir se rendre à des points de cueillette situés à un maximum de 400 mètres de leur maison.
- L'accès au transport est assuré pour une seule adresse. Tout autre type d'utilisation doit être autorisé par le CSFP.

L'école est ouverte ou fermée?

Lorsque nous devons fermer l'école à cause de mauvaises conditions atmosphériques, nous prenons plusieurs moyens de vous en informer : Synervoice, courriels, Facebook, CBC, Radio-Canada (Halifax), VOCM, OZ FM et notre site Internet www.csfp.nl.ca/grands-vents.